



S'impliquer. ExxonMobil a tout tenté pour empêcher la plainte de l'Etat du Massachusetts qui l'accusait d'avoir induit en erreur les investisseurs et les consommateurs pendant des décennies sur le rôle des carburants fossiles dans le changement climatique ([voir IE](#)). En vain. Le 24 octobre, Maura Healey, la procureure générale de l'Etat, a déposé son recours contre la compagnie. En France, le 23 octobre, des associations ont assigné Total en référé pour l'insuffisance de son plan de vigilance dans le cadre de ses opérations en Ouganda. En Australie, le 25 octobre, un projet de résolution déposé lors de l'assemblée générale de la compagnie aérienne Qantas – pour lui demander de justifier sa politique de transport des personnes expulsées du territoire australien au regard du droit international – a recueilli près de 24 % des voix. Les liens entre les initiatives classiques des ONG, celles des investisseurs financiers et les actions en justice sont de plus en plus étroits. Mais la réduction des risques d'atteinte aux droits humains et environnementaux ne suffit pas à construire une RSE solide. Il convient aussi de s'impliquer dans le renforcement des bonnes tendances. A ce titre, le cas de l'Ethiopie mérite qu'on s'y arrête. Le pays, qui semble s'engager dans la voie de la démocratie, pourrait être regardé avec bienveillance par les investisseurs lorsqu'ils devront arbitrer l'allocation de leurs ressources disponibles, car la consolidation de l'environnement économique et politique peut être bénéfique pour tous. A condition que ces arbitrages s'effectuent dans le cadre de politiques claires et sans ambiguïté.

CONTEXTES

Droits sociaux fondamentaux, Qatar

Le Qatar va sortir du système de la « kafala » en 2020

Cela fait plusieurs années que le Qatar est sous le feu des critiques pour les conditions de travail des personnes migrantes, en particulier depuis qu'en 2010, sa désignation pour l'organisation de la Coupe du monde de football de 2022 l'a mis sur le devant de la scène. Sous la pression internationale, l'émirat engage des réformes... lentement ([voir IE](#)). **Le 16 octobre, une étape décisive semble avoir été franchie.** Le conseil des ministres de l'Etat du Qatar a en effet adopté deux nouvelles lois. L'une vise à établir dans le pays **un salaire minimum, qui s'appliquera à tous les travailleurs sans discrimination.** Son montant sera annoncé plus tard dans l'année. L'autre loi **autorise les travailleurs à changer librement d'employeur.** Jusqu'alors, ils devaient préalablement obtenir de la part du premier un certificat de non-objection au changement. Le ministre de l'Intérieur a également signé un décret **supprimant l'obligation du visa de sortie du territoire pour tous les travailleurs.** En principe, ces législations entreront en vigueur en janvier 2020. Si tout n'est pas parfait, la suppression du système de la *kafala* constitue indéniablement un pas en avant. Pour les 2 millions de personnes étrangères qui travaillent au Qatar, il était temps : la Coupe du monde, c'est dans trois ans.

Développement, Ethiopie

L'Ethiopie, patrie du nouveau prix Nobel de la paix, mérite qu'on s'y intéresse

Le 11 octobre 2019, le jury norvégien du Nobel a attribué **le prix Nobel de la paix à Abiy Ahmed, le Premier ministre éthiopien,** pour « *l'importance de ses actions en faveur de la réconciliation, de la solidarité et de la justice sociale* », pour sa contribution à la paix en Ethiopie et dans les autres pays d'Afrique de l'Est, et pour « *son initiative déterminante visant à résoudre le conflit avec l'Erythrée* ».

voisine ». L'œuvre est loin d'être achevée. Mais elle mérite d'être saluée et encouragée, car depuis l'arrivée au pouvoir d'ABiy Ahmed, le 2 avril 2018, **celui-ci a multiplié les réformes en interne et les initiatives sur la scène internationale**. Elles ont abouti à des résultats significatifs, dont la signature d'un traité de paix avec l'Erythrée. La paix, la pacification des relations ethniques et sociales, sont pour l'Éthiopie – qui, avec plus de 100 millions d'habitants, est le deuxième pays le plus peuplé d'Afrique – des conditions indispensables à son développement économique, et même à son développement tout simplement.

L'entrepreneuriat social est un vecteur de développement capital. Or, depuis dix-huit mois, les initiatives dans ce domaine, qui auparavant peinaient à prospérer et à trouver les financements nécessaires à leur essor, se multiplient. Elles vont de l'entreprise qui expérimente des drones pour acheminer du sang vers les centres de santé en zone rurale – où surviennent près de la moitié des décès maternels – à la société qui fournit une énergie hors réseau et des modes de paiement abordables aux communautés rurales, en passant par des ateliers de réinsertion pour prostituées. Le 12^e Forum international sur l'entrepreneuriat social (Social Enterprise World Forum – SEWF), qui s'est déroulé à Addis-Abeba du 23 au 25 octobre et a accueilli plus de 1 200 délégations de cinquante pays, pourrait encore accélérer le mouvement.

Partage de la valeur. L'institut de recherche du Crédit Suisse a publié le 21 octobre son [10^e rapport](#) sur la richesse patrimoniale des ménages dans le monde (les actifs financiers et non financiers, dont sont déduites les dettes). Au total, cette richesse a progressé de 2,6 % entre mi-2018 et mi-2019 pour atteindre 360 000 milliards de dollars. Par ailleurs, **le rapport estime que la planète compte 46,8 millions de millionnaires environ** sur 5,1 milliards d'adultes (soit 0,9 % du total) et **qu'ils concentrent entre leurs mains 44 % de la richesse globale**. Il relève que 4 830 de ces millionnaires détiennent plus de 500 millions de dollars. A l'autre bout de l'échelle, les personnes possédant moins de 10 000 dollars représentent 57 % de la population adulte (soit 2,9 milliards de personnes) et ne détiennent que 1,8 % de la richesse mondiale. Les 90 % d'adultes les moins fortunés possèdent 18 % des actifs nets mondiaux contre 11 % en 2000. Les auteurs du rapport soulignent qu'il est « *trop tôt pour dire que les inégalités de richesse régressent désormais [mais que] les principales données laissent penser, à court terme, que le pic a été atteint en 2016* ». Quoi qu'il en soit, les inégalités restent considérables et continuent d'entretenir le mécontentement et un sentiment d'injustice.

Alimentation. Alors que plus de 820 millions de personnes sont [sous-alimentées](#) dans le monde, les pertes et le gaspillage alimentaire restent considérables. Dans un [rapport](#) publié le 14 octobre, l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que **13,8 % des denrées destinées à l'alimentation humaine sont perdues chaque année entre les étapes de la récolte ou de l'abattage et la vente au détail**. Ce chiffre ne prend pas en compte les pertes qui précèdent les récoltes et l'abattage ou le gaspillage par la distribution au détail et les ménages. Dans une précédente estimation datant de 2011, la FAO estimait que l'ensemble des pertes et du gaspillage représentait environ un tiers de la production destinée à l'alimentation humaine.

Toxiques. Classé comme perturbateur endocrinien, le bisphénol A (BPA) est interdit d'utilisation dans l'Union européenne pour les biberons des nourrissons et, en France, dans tous les emballages, conteneurs et ustensiles. Mais une étude de l'agence de sécurité sanitaire française (Anses), publiée le 16 octobre, conclut que le bisphénol B (parfois utilisé hors d'Europe en remplacement du BPA) présente des propriétés endocriniennes similaires à celles du BPA. Aussi les ministères de la Transition

écologique et de la Santé ont-ils annoncé, le 24 octobre, qu'ils allaient entamer une procédure pour faire classer le bisphénol B comme perturbateur endocrinien au niveau européen.

OUTILS, ANALYSES

Environnement, santé, sondage

Les consommateurs établissent un lien de plus en plus solide entre santé et environnement

La société suisse Tetra Pak, en association avec l'institut de sondage Ipsos, a révélé le 17 octobre les conclusions d'une [enquête](#) effectuée auprès de consommateurs issus de neuf pays : Arabie saoudite, Brésil, Chine, Corée du Sud, Espagne, Etats-Unis, Inde, Indonésie, Royaume-Uni. **L'objectif de l'étude était d'examiner la relation entre l'environnement et la santé auprès des consommateurs.** Les résultats montrent qu'il existe une convergence de plus en plus forte entre les deux thèmes. Les deux tiers des consommateurs estiment que l'on atteint une situation critique sur le plan environnemental. Dans ce contexte, ils se considèrent comme les premières personnes en mesure d'intervenir à la fois sur l'environnement et sur leur santé. Près de 60 % d'entre eux pensent désormais que leur santé et leur bien-être sont fortement affectés par les problèmes environnementaux. Plus ils se préoccupent de l'environnement, plus ils sont soucieux de leur santé. **Les auteurs ont segmenté le panel en six catégories :** les ambassadeurs actifs (8 % du panel), les amis de la planète (14 %), les soucieux de la santé (10 %), les suiveurs (31 %), les sceptiques (18 %), les retardataires (18 %). Chaque segment a été caractérisé selon plusieurs critères : le mode de vie de ses membres, les barrières à une modification de leur comportement, leur attitude vis-à-vis des emballages et des produits, les produits qu'ils considèrent comme bon pour l'environnement et la santé, les sources d'information susceptibles de les influencer, les pays dont ils sont le plus fréquemment originaires...

Numérique. Dans le monde, le nombre d'objets connectés progresse de manière exponentielle. Leur utilisation facilite la vie quotidienne de milliards de personnes. Ils sont aussi parfois présentés comme des outils permettant de maîtriser la pression environnementale de l'activité humaine. **Mais leur propre impact environnemental est encore mal évalué (IE n° 288).** Le cabinet français Green IT a publié, le 21 octobre dernier, une [étude](#) dans laquelle il présente quelques aspects permettant de mieux cerner cet impact. On compte aujourd'hui sur la planète quelque 34 milliards d'équipements constituant l'univers numérique (équipements classiques et objets connectés). Ils représentent 4,2 % de la consommation d'énergie primaire, 3,8 % des émissions de gaz à effet de serre et 0,2 % de la consommation d'eau. En 2025, leur nombre devrait dépasser 68 milliards d'unités et représenter 5,5 % des rejets totaux de gaz à effet de serre.

ENGAGEMENT

Droits et libertés, Australie, transport aérien

Pour une compagnie aérienne, l'expulsion des étrangers comporte un risque d'atteinte aux droits humains

En 2007, la politique migratoire de la France avait provoqué de sérieux remous au sein de l'entreprise **Air France-KLM**. Le **12 juillet 2007**, lors de l'assemblée générale du groupe, une motion du comité central d'entreprise avait demandé aux actionnaires de se prononcer en faveur de l'arrêt de l'utilisation des avions du groupe pour les expulsions d'étrangers. Cette demande n'avait eu aucun écho, ou presque, chez les actionnaires, y compris dans les rangs des investisseurs responsables sensibilisés au préalable par des associations les ayant alertés sur les conditions dans lesquelles ces expulsions avaient lieu.

Le 25 octobre dernier, de l'autre côté de la planète, **un projet de résolution** (*ordinary resolution*) déposé par l'Australasian Centre for Corporate Responsibility (ACCR) à l'ordre du jour de la principale **compagnie aérienne australienne, Qantas, a recueilli 23,56 % des votes des actionnaires** (contre 6,43 % l'année précédente). La résolution demandait à la compagnie d'examiner sa politique et son processus en matière de transport non consenti des personnes au regard des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme, et de communiquer aux actionnaires les résultats de cet examen en mettant en exergue les risques d'atteinte aux droits humains susceptibles de menacer les intérêts à long terme de la société.

Préalablement, la direction de Qantas avait rappelé qu'elle restait fermement convaincue que le gouvernement et les tribunaux étaient mieux placés que les compagnies aériennes pour prendre des décisions sur le statut d'immigration légale des personnes cherchant à s'installer en Australie. De son côté, dans les motifs de sa résolution, ACCR a insisté sur les insuffisances du système d'immigration australien au regard du corpus juridique international vis-à-vis des droits des personnes et des réfugiés.

Lobbying, Union européenne, hydrocarbures. Le 24 octobre, six ONG ont publié une [étude](#) dans laquelle elles estiment que depuis 2010, les cinq principales compagnies pétrolières mondiales (BP, Chevron, ExxonMobil, Shell, Total) ont dépensé plus de 250 millions d'euros en lobbying auprès de l'Union européenne. Ces dépenses ont été réalisées soit directement par les sociétés (123,3 millions d'euros), soit par des groupements représentant leurs intérêts (128 millions d'euros). Les associations voient dans ces pratiques des stratégies qui contrecarrent l'efficacité des politiques de lutte contre le dérèglement climatique et réclament l'adoption de mesures visant à « *chasser l'industrie fossile de nos politiques* ».

Gaz à effet de serre, Arabie saoudite, hydrocarbures, banques

L'introduction en Bourse de Saudi Aramco va tester l'appétit des investisseurs pour les énergies fossiles

En avril 2016, le prince héritier du royaume d'Arabie saoudite avait officiellement annoncé qu'il allait faire du fonds souverain du pays le plus important du monde et que celui-ci serait alimenté grâce à la cession d'actifs pétroliers, et notamment l'introduction en Bourse d'une partie des actions de la plus grande société pétrolière mondiale, Saudi Aramco ([IE n° 234](#)). Portant sur 2 à 5 % des titres (valorisés entre 40 et 100 milliards de dollars), cette introduction devait être la plus importante jamais réalisée dans le monde. **Elle constituait, pour les banques agréées pour l'organiser, un marché juteux estimé à 450 millions de dollars.**

Mais le 4 octobre, le prince Mohamed ben Salman a une nouvelle fois repoussé la date d'introduction en précisant qu'elle devrait finalement avoir lieu à la fin de 2020 ou au début de 2021 (information remise en cause depuis par des rumeurs qui la situeraient dès décembre de cette année). Officiellement, ce report serait dû aux discussions relatives à une prise de participation de Saudi Aramco dans la société pétrochimique Sabic. Mais il pourrait également résulter de la faiblesse actuelle des cours du pétrole brut.

Parallèlement, le 17 octobre, dix grandes ONG ont adressé une lettre aux dirigeants de sept des neuf banques choisies pour organiser l'opération : Bank of America, Citigroup, Crédit Suisse, Goldman Sachs, HSBC, JPMorgan Chase, Morgan Stanley. Les deux banques absentes de la liste sont des banques saoudiennes. **Les associations mettent en garde les établissements financiers sur le rôle qu'ils joueront dans la mise sur le marché d'actions de la plus importante société émettrice de GES de la planète.** Non seulement cette introduction participera à la stratégie du royaume – qui

consiste à augmenter sa production de pétrole –, mais elle lui permettra aussi de doubler sa capacité de raffinage et de poursuivre sa diversification dans le gaz et la pétrochimie. Les ONG ajoutent que cette opération ternira encore davantage l'image des banques impliquées, qui figurent déjà toutes parmi les quatorze plus importantes « [banques fossiles](#) » présentes dans le monde.

Justice, France, hydrocarbures. En juin dernier, dans deux cas distincts, la compagnie pétrolière française Total a été mise en demeure, par plusieurs organisations, de revoir son plan de vigilance ([IE n° 304](#)). N'ayant pas obtenu satisfaction de la part du groupe pétrolier dans le délai légal de trois mois, l'une des coalitions, représentée par les associations françaises **Les Amis de la Terre et Survie, a donc saisi le tribunal de Nanterre le 23 octobre afin d'assigner Total SA en référé pour les activités du groupe en Ouganda.** Les associations demandent que l'entreprise révise son plan de vigilance et mette en œuvre des mesures effectives pour remédier aux atteintes graves aux droits humains, à l'environnement et à la santé qu'elles ont consignées dans un [rapport](#). Une audience devrait se tenir le 8 janvier 2020.

Alimentation, toxiques. En octobre 2015, l'association Foodwatch avait testé 120 produits alimentaires de consommation courante conditionnés dans des emballages en carton ([IE n° 225](#)). Elle avait alors révélé que 83 % d'entre eux étaient contaminés par des MOSH (huiles minérales saturées) et 43 % par des MOAH (huiles minérales aromatiques). Entre août et octobre 2019, l'association a demandé à trois laboratoires certifiés de procéder à de nouvelles [analyses](#). Celles-ci ont porté sur **16 laits pour bébé** achetés en France, en Allemagne et aux Pays-Bas. **Les résultats montrent que 8 d'entre eux présentent une contamination par des MOAH.** Les tests positifs concernent Nestlé (pour 3 produits), les laboratoires Novalac (1 produit), Neolac (1 produit), Hero Baby (1 produit), Nutrilon (1 produit), Danone/Gallia (1 produit). Foodwatch France – qui rappelle que les MOAH sont reconnus comme potentiellement cancérigènes, mutagènes et perturbateurs endocriniens – a lancé une pétition dans laquelle elle demande aux dirigeants de Nestlé, Danone et Novalac de retirer immédiatement les produits concernés du marché et de s'engager à ne vendre que des produits sans aucun MOAH détectable.

ENTREPRISES

Chaîne d'approvisionnement, rémunérations. [ACT](#) (Action, Collaboration, Transformation) est une initiative lancée en 2016 par des entreprises du secteur de l'habillement, du textile et de la chaussure (fabricants et enseignes de distribution) et par la fédération syndicale internationale IndustriALL Global Union. Les entreprises membres ont signé avec IndustriALL un protocole d'accord qui définit le cadre des actions permettant d'instaurer **la liberté syndicale et de négociation collective, ainsi que des salaires décents dans les chaînes d'approvisionnement.** Le protocole définit le salaire de subsistance comme le revenu minimum nécessaire perçu durant la durée normale légale du travail pour qu'un employé puisse satisfaire ses besoins fondamentaux et ceux de sa famille, et conserver une part discrétionnaire. **La notion de salaire de subsistance** est incontournable pour améliorer les conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement. Elle ne peut être dissociée de la capacité des ouvriers à s'organiser librement pour négocier ce salaire. Mais **elle doit nécessairement prendre également en considération les pratiques d'achat des donneurs d'ordre.** A cet effet, ACT a récemment adopté un [cadre de vérification](#) s'appliquant aux marques membres, afin qu'elles puissent garantir que leurs pratiques d'achat facilitent le paiement d'un salaire décent. Ce dispositif, qui ne va pas de soi, sera

déployé pour toutes les marques membres en 2020. Le premier rapport intégrant l'analyse et les résultats de la surveillance mise en œuvre sera publié en 2021.

Gaz à effet de serre, finance

Les émissions d'obligations vertes explosent, les réserves quant à leur qualité aussi

Le 21 octobre, l'organisation internationale Climate Bonds Initiative a annoncé que le montant des obligations et des prêts « verts » émis dans le monde depuis le début de l'année avaient dépassé **200 milliards de dollars**. Mais le succès de cette catégorie de produits financiers (en 2015, le montant des émissions était inférieur à 50 milliards de dollars) alimente aussi les critiques, y compris dans le monde financier. **Les observateurs sont de plus en plus nombreux à qualifier les green bonds de greenwashing.**

La révélation, en août dernier, que les institutions financières chinoises avaient accordé au moins un milliard de dollars de financement « vert » à des projets liés au charbon au cours du premier semestre de l'année conforte cette idée ([IE n° 306](#)), tout comme les [obligations « vertes » émises](#) ce mois-ci pour un montant de 125 millions de dollars par la société Teekay Shuttle Tankers pour financer partiellement la construction de quatre nouveaux pétroliers sobres en énergie. Pour Johan Torgeby, le président-directeur général de SEB, la banque suédoise qui coordonne l'opération, même s'il ne s'agit sans doute pas d'un « vert foncé », comme le souhaiteraient les militants écologistes – qui ne voient pas dans ce projet une avancée permettant de réduire les émissions de carbone –, ces obligations peuvent aider les entreprises à adopter une attitude plus propre.

Cela étant, **des institutions, comme le FMI, affichent leurs inquiétudes** et affirment qu'il est nécessaire de normaliser et de classifier ce qui est durable et écologique. De même, dans un communiqué du 16 octobre, l'autorité britannique de régulation du secteur financier, la **Financial Conduct Authority**, a déclaré qu'elle avait constaté que la dénomination « durable » était attribuée à une très large gamme de produits, dont certains ne semblaient pas présenter une exposition sensiblement différente de ceux qui n'étaient pas commercialisés comme tels. Aussi a-t-elle précisé qu'elle s'emploierait à décourager le *greenwashing* et à faire en sorte que les consommateurs puissent évaluer si un produit est véritablement « vert ».

Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

| |
|----------------------|
| ORGANISATION/SOCIETE |
| NOM/PRENOM |
| FONCTION |
| ADRESSE |
| CODE POSTAL/VILLE |
| PAYS |

Adressez vos commandes d'abonnement à :

CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris